



CONVERGENCES SYNDI CALES

9 rue Dupuis 80000 Amiens – Directeur de Publication : Michel Dubuis –
Commission Paritaire : N°4223D73 -



Dispensé de timbrage Amiens C.T.C. Déposé le 29/09/08

CONVERGENCES
SYNDICALES
9 rue Dupuis
80000 AMIENS



PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

INTERPRO
7 OCTOBRE
Journée mondiale
EDUCATION
19 OCTOBRE
Manif
nationale
unitaire
PARIS

TRIMESTRIEL n°49
Juillet - Août - Septembre

SOMMAIRE

P 1 Edito P 2 RGPP - Salaires
P 3 Laïcité - 7 octobre
P 4 Manif du 19 octobre Paris

Ce sont deux échéances importantes de mobilisation qui sont programmées dans les semaines à venir.

Le **7 octobre** l'ensemble des salariés français est appelé à se mobiliser par un front unitaire de six organisations syndicales : CFE-CGC, CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA. A l'occasion de la journée mondiale pour le travail décent il s'agira de donner tout le poids d'une action interprofessionnelle à la défense du pouvoir d'achat, de l'emploi, des services publics, d'une protection sociale de haut niveau. C'est dire combien les revendications des personnels de la fonction publique sont totalement concernées par cette action et la FSU les appelle à se mobiliser massivement en fonction des divers secteurs par toutes les formes d'action, y compris la grève. Un préavis a été déposé pour couvrir tous les appels locaux ou sectoriels dans ce sens.

Le **19 octobre** ce sont tous ceux qui sont attachés à une école de la réussite pour tous qui se rassembleront dans une manifestation Nationale à Paris : personnels, parents, jeunes, militants associatifs... à l'appel d'une vingtaine de syndicats, mouvements et associations. C'est dire l'enjeu : un mouvement large et unitaire susceptible de peser sur les choix gouvernementaux en matière de budget, de conception de nos métiers, de recrutements, de politique éducative. Nous avons la responsabilité de tout faire pour que ce pari soit gagné : cela repose largement sur l'engagement de tous les militants.

Des semaines chargées donc en perspective mais les enjeux en valent la peine.

Amiens le 27 septembre

La RGPP en Somme...

Le 18 septembre dernier le Préfet a réuni les organisations syndicales départementales pour une réunion très formelle sur la « réforme de l'administration territoriale de l'Etat », un des volets de la saignante RGPP...

« Nous sommes tous des Good-Year » *

400 manifestants s'étaient rassemblés mardi 16 septembre dans la matinée, devant l'usine Good-Year sur la Zone industrielle Nord d'Amiens, à l'appel des sections syndicales CGT et SUD.

Elles entendaient protester contre la politique de la direction du groupe, qui prévoit de supprimer 402 emplois (dans un premier temps) en représailles au refus des ouvriers de se voir imposer un retour à une organisation du travail dite en « 4x8 ».

Le rassemblement voyait la participation de nombreuses délégations syndicales du secteur privé, les « Kléber » de Toul (Meurthe-et-Moselle), les « Ford » de Blanquefort (Gironde), des sidérurgistes de Dunkerque, ainsi que des élus et personnalités politiques. Le lendemain, mercredi 17 septembre, le TGI d'Amiens déboutait le patron de Good-Year de sa volonté de ne pas respecter la décision du CHSCT de l'entreprise (Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) exigeant une expertise préalable à l'exécution du plan social.

Voilà un peu de temps de gagné alors que la direction annonce les premiers courriers de licenciement pour fin octobre-début novembre. La juste lutte des « Good-Year » (alors que l'on nous rabâche les oreilles avec le fait qu'il n'y a plus d'ouvriers en France - l'INSEE en recense encore plus de 7 millions dans la population active de notre pays) appelle notre solidarité et notre volonté de mobilisation commune. En effet, la pression des grands groupes industriels et financiers privés sur leurs salariés va de paire avec la pression mise en œuvre au plus haut sommet de l'Etat pour réduire les dépenses publiques et s'attaquer ainsi aux services et emplois publics. Voilà pourquoi notre section départementale a témoigné de son soutien lors du rassemblement du mardi 16 dernier. Voilà pourquoi nous devons nous tenir prêts pour répondre présents, très prochainement, et nous mobiliser ensemble pour dire haut et fort : « Non au plan social, non aux licenciements ! ».

Philippe Lalouette

* Titre du tract de la CGT appelant au rassemblement.

« Mieux avec moins »... c'est le slogan du gouvernement pour tenter de vendre sa « révision générale des politiques publiques », la RGPP. De quoi s'agit-il ? La RGPP qui a été lancée en 2007 sans aucune concertation ni avec les fonctionnaires ni avec les usagers se décline en quatre chantiers interministériels qui interagissent : → Un chantier budgétaire, caractérisé par la suppression importante de postes : 160 000 d'ici 2012, dont 30 600 prévus en 2009 → Un chantier structurel : la réforme des ministères et de l'Etat local qui remet en cause les services publics de proximité → Un chantier GRH : avec la « réforme » de la fonction publique → Un chantier dit qualitatif : la tentative de modernisation et simplification des procédures en faveur des usagers.

La FSU est favorable à une réforme et une transformation démocratiques de l'Etat qui lui permettraient de jouer tout son rôle en matière de redistribution, de solidarité et d'égalité d'accès à tous les services publics sur le territoire, un Etat où le « dialogue social » deviendrait véritablement effectif à tous les niveaux. Or, rien de tel ne préside aux décisions actuelles. Si de façon rhétorique il est systématiquement fait référence à la nécessaire « modernisation » des administrations publiques, à la « qualité des services publics », à « l'efficacité » des politiques publiques, l'objectif central de la RGPP est de diminuer la dépense publique, de supprimer à l'aveugle des postes de fonctionnaires sans souci pour la réelle qualité et efficacité des services publics. La RGPP ne répond absolument pas aux besoins sociaux. Il s'agit d'un désengagement majeur de l'Etat qui ouvre la porte à l'abandon et à la privatisation des missions. Comment ne pas rappeler que la part des dépenses publiques de l'Etat par rapport au PIB a diminué entre 1995 et 2006 (-0,5%), ou

encore que la part des dépenses de l'Etat en France est tout à fait comparable aux autres pays de l'OCDE, pays anglo-saxons compris. Alors qu'on nous bassine avec la dette publique qui plomberait le pays, comment ne pas mettre en avant la contradiction entre une « économie » de 700 millions réalisée en 2008 avec la suppression de postes de fonctionnaires et le paquet fiscal, d'un coût annuel 20 fois supérieur qui vient lui la creuser ... Quant à la restructuration des services - qui aura notamment pour conséquence que missions et statuts ne seront plus nécessairement correspondants... - et à la volonté de développer une gestion managériale calquée sur le secteur privé, elles conduiront à la mise en cause des statuts des personnels et de leur indépendance.

Pour ce qui concerne reconfiguration de l'Etat au niveau territorial, objet de la réunion, il est demandé aux préfets de mettre en place la nouvelle organisation avec : → au niveau régional huit structures ou directions sous l'autorité du préfet de Région, le niveau régional devenant le niveau de droit commun des politiques publiques de l'Etat dans les territoires → au niveau départemental deux directions. Cette réorganisation se fait par fusion de directions et services existants, ou de leur disparition au niveau départemental. Sur environ 14000 fonctionnaires d'Etat que compte le département, près de 3000 sont concernés par cette « réorganisation ». L'Education nationale n'est pas concernée par ce volet précis, les Inspections Académiques - ainsi que les Rectorats - étant maintenus... Reste que cette question est d'importance et que les organisations syndicales, FSU comprise, ont une lourde responsabilité pour mobiliser bien au-delà des rangs de la seule Fonction publique.

Reste que cette question est d'importance et que les organisations syndicales, FSU comprise, ont une lourde responsabilité pour mobiliser bien au-delà des rangs de la seule Fonction publique.

Reste que cette question est d'importance et que les organisations syndicales, FSU comprise, ont une lourde responsabilité pour mobiliser bien au-delà des rangs de la seule Fonction publique.

Reste que cette question est d'importance et que les organisations syndicales, FSU comprise, ont une lourde responsabilité pour mobiliser bien au-delà des rangs de la seule Fonction publique.

Reste que cette question est d'importance et que les organisations syndicales, FSU comprise, ont une lourde responsabilité pour mobiliser bien au-delà des rangs de la seule Fonction publique.

Reste que cette question est d'importance et que les organisations syndicales, FSU comprise, ont une lourde responsabilité pour mobiliser bien au-delà des rangs de la seule Fonction publique.

Revendiquer pour nos salaires

Salaires : un formidable retard sur les prix !

De 2000 à fin 2008, la perte de pouvoir d'achat de nos traitements approchera 10%. Pour l'année 2008, avec une inflation de 4% environ, le gouvernement décide d'augmenter nos salaires de 0,8% seulement. Les années suivantes, il n'y aurait que 0,5% chaque 1^{er} juillet, complété pour 2009 de 0,3% au 1^{er} octobre.

Des mesures dérisoires pour les bas salaires

Depuis 2005, le ministre a modifié à plusieurs reprises chichement les indices de la catégorie C, simplement parce qu'il faut relever le minimum de traitement, sans cesse rattrapé par le SMIC. C'est vrai encore pour les mesures de 2008.

Le piège de la GIPA et de la rémunération au mérite

Pour le ministre, c'est l'avancement d'échelon qui doit assurer le maintien du pouvoir d'achat. Obligé de reconnaître que cela est inopérant pour de nombreux agents, il met en place la GIPA, « garantie de maintien du pouvoir d'achat », pour ceux d'entre nous qui sont bloqués dans leur carrière ou qui ont gagné si peu de points que leur pouvoir d'achat a régressé. Déterminée sur le traitement indiciaire, elle ignore la situation de ceux qui voient leurs indemnités se réduire parce qu'ils avancent dans la carrière, comme c'est le cas de nom-

breux professeurs des écoles. La GIPA veut faire accepter la dégringolade des grilles de rémunération, qui se traduit par l'inacceptable : au même moment de leur carrière, les plus jeunes sont moins bien payés que leurs aînés. En outre, la baisse de nos traitements ouvre la voie aux primes individualisées, modulables par la hiérarchie, aux heures supplémentaires au détriment de l'emploi.

Qui a vidé les caisses ?

Le gouvernement nous explique que « les caisses sont vides ». Mais il a choisi de réduire les ressources de l'Etat (pensons à la loi TEPA, au bouclier fiscal...), et fait pression sur les employeurs territoriaux. Les rémunérations versées aux agents de l'Etat représentent une part toujours plus faible des richesses du pays. Cette part a diminué de 15% en 8 ans. Il s'agit d'une politique délibérée.

Augmenter les salaires

Pour la FSU, le point d'indice, commun à tous les agents publics au moins au niveau de l'inflation, doit progresser au moins autant que l'inflation et il faut rattraper les pertes, reconstruire les grilles de rémunération. Le minimum de traitement doit être porté à 1500 € mensuels nets.

Ma laïcité est-elle négative ?

Le 20 décembre 2007, Nicolas Sarkozy est allé prendre possession du siège de « chanoine honoraire » de la basilique de Saint-Jean-de-Latran réservé au président français. A cette occasion, il a développé une conception de la laïcité et de la place de l'Eglise dans la République plus qu'inquiétante : « fille aînée de l'Eglise », la France devrait assumer « ses racines chrétiennes, et même les valoriser, tout en défendant la laïcité, enfin parvenu à maturité » Dans un contexte économique et social particulièrement dégradé, à l'heure où son gouvernement remet en cause les services publics, affirmer comme une évidence que la « désaffection progressive des paroisses rurales, le désert spirituel des banlieues, la disparition des patronages, la pénurie des prêtres n'ont pas rendu les Français plus heureux » prend une dimension singulière. Lorsque déplorant les limites de « la morale laïque » du fait de son absence « de liens avec la transcendance » le Président de la République explique que « dans la transmission des valeurs et dans l'apprentissage du bien et du mal, l'instituteur ne pourra jamais remplacer le curé ou le pasteur parce qu'il lui manquera toujours la radicalité du sacrifice de sa vie et le charisme d'un engagement porté par l'espérance », ses propos tiennent alors de la provocation pure et simple.

Ces déclarations, confirmées par le discours de Ryad révèlent un parti pris idéologique inacceptable pour un Président en exercice. En y ajoutant systématiquement l'adjectif « positive », Nicolas Sarkozy distille insidieusement dans les esprits l'idée que la laïcité aujourd'hui serait négative et qu'il faudrait la dépasser. Si la laïcité a un sens évidemment positif, ce n'est pas celui que lui confère le Président de la République. Elle a pour fonction non de libérer les croyances, c'est-à-dire de les favoriser, mais de libérer la société de croyances qu'on voudrait à tout crin lui imposer. La laïcité ne se définit

pas tant par une ouverture de principe aux croyances religieuses mais surtout par une stricte neutralité qui fait devoir à la République de ne pas porter atteinte à la liberté de conscience et de culte et, par conséquent, de n'en soutenir aucun en particulier. Elle garantit aussi à l'encontre du prosélytisme religieux, la liberté absolue d'être sans religion.

A la racine de l'approche présidentielle, il y a l'idée que l'homme ne saurait se passer de la religion et du fondement qu'elle est censée apporter à ses choix moraux. Il rejoint ici Benoit XVI qui, dans sa dernière encyclique, défend l'idée que l'humanité ne pourra améliorer sa condition sans le recours à la foi. Sans reprendre les excès des propos provocateurs qu'il a tenu au Latran et à Ryad, Nicolas Sarkozy, dans son discours à l'occasion de la visite du Pape, n'en a pas moins poursuivi son offensive contre la laïcité telle qu'elle s'est construite et institutionnalisée dans notre pays. Il montre ainsi qu'il n'a pas abandonné l'idée de bousculer cette valeur essentielle de la République, y compris en modifiant la loi de 1905. Tant dans ses dimensions internationales que nationales, cette idéologie occulte les responsabilités des politiques libérales dans l'aggravation des inégalités et de la pauvreté. La volonté d'introduire les religions dans l'espace politique public vise à leur attribuer un rôle important dans le traitement des difficultés sociales.

La FSU rappelle que la première responsabilité du Président est de défendre les valeurs de la République dont la laïcité est un des piliers. Elle s'opposera à toute modification de la loi de 1905, loi de compromis qui a permis que se développe un espace public démocratique et laïque. Elle contribuera au maintien de l'unité des organisations laïques rassemblées à l'occasion de la pétition du début de l'année 2008.

Stéphane Brendle

« Entre les murs » : Projection-débat le 15 octobre à 19h30 au Ciné St Leu à Amiens

Projection-Débat le mercredi 15 octobre à 19h30 au Ciné Saint Leu en présence d'un Secrétaire Général du SNES. Le film de Laurent Cantet, palme d'or au festival de Cannes 2008, est sur le point de sortir en salles. Vous l'aimerez ou le détesterez. Mais une chose est certaine, ce film tiré du livre de François Bégaudeau est un formidable déclencheur de débats sur le métier d'enseignant.

7 octobre : grève dans les collèges et lycées

Le SNES-FSU appelle les collègues à la grève le 7 octobre, journée mondiale de revendication. Rassemblement départemental à Amiens à 15h00 devant l'Inspection académique : allocution sur les moyens d'enseignement à l'échelle départementale ; 15h30 départ d'une manifestation à vélo sur un circuit reliant un collège ZEP, un collège de centre ville, un lycée. Allocution et échanges devant les établissements sur l'éducation prioritaire, l'assouplissement de la carte scolaire, les effectifs et les moyens en vie scolaire et la réforme du lycée. La manifestation rejoint à 17h00 devant l'Hôtel de Ville.

7 octobre : mobilisation interprofessionnelle

Appel national

Le 7 octobre 2008, les organisations CFDT, CFE-CGC, CGT, FSU, Solidaires et UNSA appellent les salariés à participer massivement à la journée d'action syndicale mondiale pour le travail décent à l'initiative de la CSI. Une mobilisation d'ampleur est nécessaire pour promouvoir dans le monde les libertés et la solidarité, avec la volonté de faire reculer la précarité et la pauvreté. Dans notre pays, ce sera l'occasion pour les salariés dans toutes les professions et sur tout le territoire d'affirmer l'exigence d'emplois de qualité pour toutes et tous, de salaires revalorisés, d'amélioration des conditions et de la durée du travail respectant la santé et la dignité des personnes, d'une protection sociale et de retraite garantie et de haut niveau, des services publics efficaces et contribuant à la cohésion sociale. Le 07 octobre donnera lieu à des initiatives sur l'ensemble du pays (rassemblements, manifestations, actions ciblées...) A Paris, la journée de mobilisation se terminera par un rassemblement unitaire, syndical, européen et international à 17h au Trocadéro. Les organisations signataires de cet appel demandent à leurs organisations professionnelles et territoriales de se rencontrer pour décider des formes et des modalités de mobilisation permettant la plus large implication des salariés.

Appel départemental

Les organisations syndicales réunies le mercredi 17 septembre 2008 constatent unanimement que la situation sociale et économique des salariés du département de la Somme se dégrade rapidement. Alors que la santé fi-

nançière des grands groupes, très présents dans notre département, est florissante, les plans de licenciements se multiplient (Goodyear/Dunlop, Automotive, Whirlpool, Crépin Petit, Cosserat, etc.), le démantèlement du temps de travail devient une pratique courante, le niveau des salaires reste un des plus bas de France, la précarité constitue bien souvent un passage obligé et les services publics sont mis à mal (suppressions massives d'emplois et réduction de l'offre d'enseignement dans l'éducation nationale, fermeture de bureaux de Poste, etc.). Les organisations syndicales présentes jugent que l'heure est à la mobilisation pour stopper ces logiques de régression et promouvoir dans notre département le travail décent basé sur un travail pour tous, de qualité, avec de bon salaire, etc. A partir de l'appel unitaire du 11 septembre 2008, les syndicats invitent les privés d'emplois, les retraités et salariés de la Somme à agir dans leurs entreprises et établissements, sous la forme qu'ils décideront, pour la satisfaction de leurs revendications et à participer aux rassemblements et manifestations le Mardi 7 octobre 2008 :

Amiens 17h00

Place de l'Hôtel de Ville

Abbeville 17h00

Place de l'Hôtel de Ville

Friville Escarbotin 16h00

Place Jean-Jaurès

POUR UNE MANIF NATIONALE UNITAIRE MONSTRE



PARIS DIMANCHE 19 OCTOBRE

- 1/ On ne compte pas « sur les autres » pour aller manifester !
- 2/ Non : la réussite de cette manif dépend de chacun de nous !
- 3/ Et parce que l'école c'est l'affaire de tous : on vient en famille !

Appel à souscription

Un déplacement à Paris : ça coûte... La FSU Somme lance donc une souscription afin de permettre aux personnels se trouvant *vraiment* dans l'impossibilité de venir manifester d'apporter au moins un soutien financier. Chèques à l'ordre de la FSU Somme à adresser au 9 rue Dupuis 80000 Amiens.

Déplacement en cars
au départ de nombreuses
communes du département

Abbeville (Théâtre) 8H00
Ailly Sur Noye (Mairie) 9H15
Airaines (Mairie) 8H45
Albert (Mairie) 8h00
Amiens (Cirque) 8H50
Crécy en Ponthieu (collège) 7h30
Doullens (Mairie) 8h00
Feuquières en Vimeu (Mairie) 8H00
Flixecourt (sortie Autoroute A28) 8H25
Friville Escarbotin (parking Intermarché) 7H45
Mers les Bains (Mairie) 7h30
Montdidier (Mairie) 9H35
Nouvion (Shopi) 7H40
Oisemont (Parking Intermarché) 8H15
Péronne (Mairie) 8H30
Poix (Mairie) 9H15
Roye (entrée Autoroute) 9H00
Villers Bocage (Collège) 8H20

Sachant que le coût moyen d'une place est de 18 euros si les cars sont pleins, il a été décidé de demander à chaque manifestant une participation minimum de 10 euros, le reste étant pris en charge par les organisations syndicales.

Une vente de sandwiches et de boissons sera organisée dans les cars.

Inscription nécessaire sur le site spécialement créé

<http://19octobre-80.ouvaton.org>

ou en nous retournant le coupon ci-dessous

MANIFESTATION 19 OCTOBRE PARIS

Nom : Prénom :
Fonction : Affectation :
Adresse perso :

Tél : 03 22 et/ou 06

Lieu de montée :

À retourner à FSU Somme 9 rue Dupuis 80000 Amiens